

80 nouvelles places en garderie

Un CPE destiné aux enfants des employés de la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie

Trois-Rivières le 12 mai 2022 – La *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie* (CAM) est heureuse d'annoncer la construction d'un nouveau centre de la petite enfance (CPE) sur ses terrains situés au 7325, boulevard Jean-XXIII, à Trois-Rivières. Ce sont 80 nouvelles places qui seront ainsi créées, dont 20 places pour les poupons.

« *Nous avons une demande en ce sens depuis quelques années et la situation s'est accentuée avec le manque de places en garderie que nous connaissons actuellement. C'est donc pour répondre à ce besoin que nous sommes allés de l'avant. Le projet permet aussi de positionner la CAM comme un employeur de choix dans le domaine préhospitalier* », explique Michel Garceau, directeur général de la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie*.

Les nouvelles places dont il est question sont issues des annonces faites récemment par le gouvernement du Québec.

Concrètement, la CAM offre une partie de son terrain au CPE Marie-Lune, et ce, pour un montant symbolique (valeur réelle de 250 000\$). Il s'agira de la deuxième installation du CPE, dont la première est située sur la rue Louis-Pasteur et est réservée aux employés du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec. Les nouvelles places seront réservées aux employés de la CAM et si certaines ne sont pas comblées, elles seront offertes aux employés du CIUSSS qui sont sur la liste d'attente de la première installation.

« *Notre équipe est forte de 27 années d'expérience et la CAM offre un terrain sur lequel établir un service de garde de proximité : c'est une association gagnante ! Le conseil d'administration du CPE a été très proactif et facilitant dans ce dossier et je tiens à le remercier* », mentionne Claudine Périgny, directrice générale du CPE Marie-Lune. La nouvelle installation doit être prête pour l'automne 2023.

De son côté, le président du conseil d'administration de la CAM, Rémy St-Onge, est d'avis que ce service de garderie de proximité aura certainement des effets positifs sur le quotidien des employés actuels et sur le recrutement de futurs employés.

Les deux organisations tiennent à remercier M. Simon Allaire, député caquiste de Maskinongé, qui a été très présent pour faire avancer le projet.



Claudine Périgny, directrice générale du CPE Marie-Lune, entourée de Rémy St-Onge et Michel Garceau, respectivement président et directeur général de la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie.

À PROPOS DE LA COOPÉRATIVE DES AMBULANCIERS DE LA MAURICIE

Ayant débuté ses opérations le 1^{er} avril 1989, la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie* est une coopérative de travail qui regroupe exclusivement des personnes physiques, qui en tant que travailleurs, se sont associées pour l'exploitation d'une entreprise dans le domaine ambulancier, conformément aux règles d'action coopérative dont les buts sont les suivants : fournir du travail à ses membres, favoriser le développement personnel et professionnel de ses membres afin d'assurer à la population des services de qualité, contribuer à améliorer le service ambulancier, permettre un meilleur contrôle sur les équipements de travail afin d'en maintenir et d'en améliorer la qualité ainsi que consolider et enrichir les emplois de ses membres.



Source :

Michel Garceau, directeur général
Coopérative des ambulanciers de la Mauricie

Claudine Périgny, directrice générale
CPE Marie-Lune

Information et gestion des entrevues :

Annik Bousquet
BEAUDOIN relations publiques
Bur : 819 840-2829, poste 305
Cell : 819 699-9347
annik@beaudoinrp.com